

45712

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
LIMITÉE

E/CN.14/LU/ECOP/6
27 août 1965

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS



COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Réunion sous-régionale sur la coopération
économique en Afrique de l'est
Lusaka, 26 octobre - 6 novembre 1965

LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES DANS LE DOMAINE
DES RESSOURCES ALIMENTAIRES EN AFRIQUE DE L'EST

Préface

En prévision de la réunion du groupe de travail de la CEA sur l'agriculture, qui se tiendra probablement à Abidjan, immédiatement avant la quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique prévue pour 1966, un important document de travail sera établi sur les ressources alimentaires. Ce document comprendra quatre parties, une pour chaque sous-région. Un schéma provisoire des chapitres consacrés à l'Afrique de l'est est joint au présent document.

La FAO a rédigé sur la sous-région de l'Afrique de l'ouest, une étude pilote appartenant à la série d'études sur les sous-régions qui constitueront par la suite le Plan Indicatif Mondial pour l'Agriculture. Le Congrès alimentaire mondial, qui a eu lieu à Washington en juin 1963, a demandé que ce plan soit établi pour constituer un cadre mondial dans lequel, sur le plan de l'application, on pourra harmoniser davantage la planification des divers pays et celle de la sous-région en ce qui concerne les accords d'assistance multilatéraux et bilatéraux et les programmes internationaux, comme les accords sur les produits et le Programme alimentaire mondial.

Les études sous-régionales dont se compose le Plan Indicatif Mondial doivent être des projections réalistes de l'évolution des exportations, des importations, de la production et de la consommation des produits agricoles, compte tenu des divers plans nationaux. La prochaine sous-région qui doit faire l'objet d'une étude est l'Afrique de l'est. Les différentes parties

de cette étude sous-régionale, et de l'étude pilote sur l'Afrique de l'ouest, déjà terminée et qui traite des ressources alimentaires, constitueront la base quantitative des documents rédigés à l'intention des groupes de travail de la CEA sur les problèmes relatifs aux ressources alimentaires des sous-régions de l'Afrique.

Comme l'indique le présent schéma, il conviendrait également que des recommandations soient formulées à l'intention des gouvernements et des organismes internationaux, compte tenu des conclusions qui pourront se dégager de l'analyse des résultats quantitatifs.

Avant de présenter ces documents aux réunions des groupes de travail, nous avons préparé des versions provisoires ou des schémas pour les diverses sous-régions.

Le présent schéma sera présenté à la Réunion sous-régionale sur la coopération économique en Afrique de l'ouest qui sera invitée à formuler toutes observations utiles et des propositions d'amendement.

SCHEMA DE LA SITUATION ET DES PERSPECTIVES DANS LE
DOMAINE DES RESSOURCES ALIMENTAIRES EN AFRIQUE DE L' EST

I. INTRODUCTION:

- A. Présentation de la situation dans le domaine des ressources alimentaires et de la nutrition; les denrées alimentaires dans le commerce extérieur.
- B. Possibilités de coopération à l'échelon de la sous-région.

II. SITUATION ACTUELLE:

- A. Production de denrées alimentaires.
 - 1. Aliments de base.
 - 2. Protéines d'origine animale.
 - 3. Corps gras, etc.
 - 4. Fruits et légumes.
- B. Importations et exportations.
- C. Consommation et nutrition.
- D. Structure des échanges entre les pays de la sous-région.
- E. Projections pour 1975.
 - 1. Population.
 - 2. Répartition entre les zones rurales et les zones urbaines.
 - 3. Demande d'aliments en 1975.
 - 4. Produits locaux permettant de remplacer les importations.

III. FACTEURS RESPONSABLES DE LA FAIBLE PRODUCTIVITE:

- A. Production des cultures vivrières.
 - 1. Méthodes de culture traditionnelles.
 - 2. Dimensions non rentables des exploitations.
 - 3. Insuffisances: recherches, enseignement, vulgarisation.
 - 4. Pertes imputables aux maladies des plantes.
 - 5. Pertes survenant au cours du stockage et de la préparation.
 - 6. Insuffisance des stimulants économiques.
 - 7. Insuffisance des moyens de commercialisation et de transport.

B. Sources de protéines d'origine animale.

1. Bétail.

a) Productivité des races.

b) Surcharge des pâturages.

c) Pénurie d'eau, de fourrage.

d) Caractères sociaux.

(1) Nomadisme.

(2) Refus de vendre.

2. Poisson.

a) Techniques de production et organisation.

b) Stockage, commercialisation et préparation.

3. Vitamines et éléments minéraux.

a) Insuffisance des estimations

b) Pertes au cours de la préparation.

IV. REMEDES POSSIBLES:

A. Généralités.

1. Plus d'importance aux cultures vivrières; déplacer certaines ressources au détriment des cultures destinées à l'exportation et au profit de la production alimentaire.

2. Produits de remplacement des importations et limitation des importations, en ce qui concerne en particulier les comestibles de luxe.

3. Nécessité de politiques et de plans nationaux relatifs aux ressources alimentaires.

a) Coordination avec les accroissements et améliorations prévus pour ce qui est de la population, des revenus, des régimes alimentaires, de la concentration urbaine.

b) Coordination sous-régionale des plans nationaux.

B. Cultures vivrières.

1. Problèmes agraires.

a) Remembrement, le cas échéant; nécessité de procéder à des études approfondies.

b) Questions relevant du mode de faire-valoir.

(1) Sécurité de la tenure.

(2) Rôle déterminant des réformes relevant de la politique agricole, mises en oeuvre dans les cas suivants seulement:

- (a) si elles sont compatibles avec l'utilisation pratique des terres et les projets nationaux de développement.
- (b) s'il doit en résulter un accroissement certain de la productivité.

2. Stimulants d'ordre économique.

- a) Mesures de stabilisation des prix.
- b) Amélioration des transports et de la commercialisation.

3. Progrès par la recherche.

- a) Sélection des cultures et introduction de nouvelles cultures; possibilité d'accélérer le processus de sélection et d'introduction de nouvelles cultures grâce à l'adoption des méthodes qui ont fait leurs preuves dans les autres pays.
- b) Lutte contre les parasites; possibilité d'utiliser les radiations atomiques pour la désinfection des récoltes.
- c) Assolement et solutions pouvant remplacer la culture itinérante et l'écobuage.
- d) Action des engrais et d'autres apports modernes sur les cultures.

4. Enseignement, vulgarisation et formation.

- a) Formation du personnel extérieur.
- b) Education des adultes et campagnes d'alphabétisation systématiques, associés aux programmes de formation et à des projets de développement déterminés.
- c) Réorientation de l'enseignement élémentaire dans le sens des méthodes modernes de culture.
- d) Amélioration des rapports entre le secteur agricole et l'enseignement supérieur.

C. Elevage.

1. Amélioration des races.
2. Réduction de l'effectif des troupeaux.
3. Redistribution du bétail des zones les plus encombrées.
4. Lutte contre le refus de vendre

- a) Assurer un revenu stable.
 - b) Promotion au rang de denrées de consommation.
5. Mesures en faveur des réserves d'élevage, des clôtures de l'affouragement, des cultures fourragères, de l'alimentation en eau.
6. Viandes et produits laitiers.
- a) Multiplication des abattoirs répondant aux conditions d'hygiène indispensables.
 - b) Préparation et stockage - possibilité de soumettre la viande aux radiations atomiques dans les pays en voie de développement.

D. Pêcheries.

1. Programme sous-régional portant sur la détermination du potentiel de la sous-région et sur la définition des méthodes d'exploitation appropriées.
2. Conservation, notamment par irradiation, comme pour la protection de la viande et des récoltes.

E. Distribution.

1. Amélioration des moyens pratiques de commercialisation, notamment des routes.
2. Installations de commercialisation et mesures en faveur de la vente.
 - a) Politique relative aux prix à la production et aux revenus des producteurs.
 - b) Coopératives de crédit et de vente.

F. Amélioration de la nutrition.

1. Campagnes générales et nationales.
2. Campagnes spéciales fondées sur divers programmes alimentaires pourvoyant en particulier à la distribution de repas aux enfants des écoles.

V. POSSIBILITES DE COOPERATION SOUS-REGIONALE:

- A. Spécialisation des pays de la sous-région et possibilités d'échanges entre eux.
- B. Coordination sous-régionale des politiques agricoles, en ce qui concerne en particulier les recherches et la formation.